



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique agricole

Question écrite n° 82584

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le rapport concernant l'agriculture familiale rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de mettre en place une véritable protection sociale pour les agriculteurs et les membres de leur famille qui travaillent sur les exploitations.

### Texte de la réponse

Dans son rapport concernant l'agriculture familiale, le Conseil économique, social et environnemental préconise de mettre en place une véritable protection sociale pour les agriculteurs et les membres de leur famille qui travaillent sur les exploitations. La mise en place d'une protection sociale est un véritable enjeu pour les pays en développement, où seule une fraction des salariés peuvent bénéficier d'une couverture. Les préconisations du Conseil économique, social et environnemental ne visent pas la France, où la protection sociale des agriculteurs et des membres de leur famille est assurée par la mutualité sociale agricole.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82584

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 4844

**Réponse publiée au JO le :** [18 août 2015](#), page 6332